

*Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.*



## INFORMATIONS MUNICIPALES

---

### Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mardi 28 avril 2026**, à 20h30, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Ressources Humaines
  - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité au service administratif
  - Mandat au Centre de Gestion de la Vendée : Protection Sociale Complémentaire – Convention de participation pour la couverture du risque Santé des agents
4. Marchés publics
  - Désimperméabilisation et renaturation de la place de la Mairie : Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay
  - Désimperméabilisation et renaturation de la place de la Mairie : Demande de subvention au titre du Fonds vert 2026
  - Médiathèque - Approbation de l'avant-projet définitif
  - Demande de subvention auprès de la DRAC Pays de la Loire au titre de la DGD pour la réalisation d'une médiathèque sur le site du Vieux Château à Bournezeau
  - Avenant au marché de travaux pour la restauration de l'église de Bournezeau
5. Administration générale
  - Désignation des membres de la Commission consultative de Saint Vincent Puymaufrais (2026-2032)
  - Modifications des commissions municipales et nominations des membres
  - Exercice du droit à la formation des élus
  - Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des élus
    - Election du membre du Comité de la section du C.C.A.S. de Saint Vincent Puymaufrais après avis de la Commission Consultative
6. Domaine et patrimoine
  - Signature d'une convention d'autorisation d'accès ponctuels de site entre le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Vendée et la commune de

## **Animaux en divagation**

La divagation d'animaux (chiens, chats ou animaux d'élevage) peut représenter un risque pour la sécurité de tous. Elle peut provoquer des accidents de circulation, causer des dégâts matériels ou encore mettre en danger d'autres animaux ou personnes.

**Tout animal doit rester sous la surveillance permanente de son propriétaire.**

➡ Quelques rappels essentiels :

- . Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et dans les espaces communs.
- . Les clôtures et installations doivent être adaptées afin d'empêcher toute fuite d'animaux.
- . Les propriétaires sont responsables des dommages causés par leurs animaux.

✅ **En cas de disparition de votre animal, merci de prévenir immédiatement la mairie.**

De plus, conformément à la réglementation en vigueur, l'identification des chiens et des chats est obligatoire. Elle permet de retrouver rapidement le propriétaire et d'éviter la mobilisation inutile des services municipaux.

Le respect de ces règles contribue au bon vivre ensemble et à la tranquillité de tous.

## **Cérémonie commémorative, film et conférence**

Nous avons l'honneur de vous inviter à la **journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation qui se déroulera le dimanche 26 avril** prochain.

▶ A 11h00 : Rassemblement à la stèle du Souvenir et de la Paix à Bournezeau pour la cérémonie et le dépôt d'une gerbe.

▶ A 15h30 : Film et conférence, animée par Michel GAUTIER, sur l'occupation et la résistance en Vendée, en salle du Conseil à la Mairie de Bournezeau (informations complémentaires dans l'agenda du site).

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies commémoratives. Il convient que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soit associé.

## **🎾 Nouveau court de tennis de Bournezeau – Portes ouvertes**

Ouvert depuis le week-end de Pâques, le nouveau court de tennis de Bournezeau est désormais accessible à tous.

La Commune et le Tennis Club de Bournezeau sont heureux de vous convier **le samedi 25 avril 2026 à 11h**, sur le court de tennis situé rue du Stade, afin de **marquer officiellement son ouverture et de partager un moment convivial avec les habitants.**

Programme de ce rendez-vous :

- 11h00 : échanges de balles sur le court
- 11h30 : verre de l'amitié

Nous espérons vous retrouver nombreux pour célébrer cette nouvelle installation sportive.

## **Modification des horaires d'ouverture de la Mairie du 27 avril au 15 mai 2026**

Du lundi 27 avril au vendredi 15 mai 2026 inclus, la mairie sera exceptionnellement ouverte uniquement les matins, de 9h à 12h.

En raison d'une actualité municipale particulièrement riche et d'une organisation temporairement adaptée des services, les horaires d'accueil sont exceptionnellement aménagés durant cette période.

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ces créneaux horaires, nous vous invitons à contacter la mairie afin de convenir d'un rendez-vous.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

## **Travaux Pont du Servant**

Nous informons les marcheurs qu'une portion du GR364, située au niveau du pont du Servant, sera temporairement fermée pendant **deux jours au cours de la période du 27 avril au 7 mai 2026**.

Cette fermeture est due à des travaux réalisés par la société Serpe sur une parcelle jouxtant le sentier. Pour des raisons de sécurité, l'accès à cette portion du **GR sera interdit durant l'intervention**.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à respecter la signalisation mise en place sur site.

### **Des ambassadeurs du tri à votre rencontre**

Afin d'améliorer le tri des déchets dans les habitats collectifs et individuels, des ambassadeurs du tri de Trivalis, mandatés par SYCLEA, interviendront sur Bournezeau et Saint Vincent Puymaufrais **entre le 21 avril et le 29 mai 2026**. Leur passage à domicile aura pour objectif de **rappeler les consignes de tri et de répondre aux questions des habitants**. Cette visite sera également l'occasion de présenter l'ensemble du fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers.

Pour garantir leur identification, ces agents seront munis d'un gilet fluorescent portant le nom "TRIVALIS".

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous leur réserverez et pour votre engagement en faveur d'un meilleur tri des déchets.

### **Journée mondiale de la fibromyalgie – 12 mai 2026**

À l'occasion de la 33<sup>e</sup> Journée mondiale de la fibromyalgie, les élus ont décidé de participer à la campagne de **sensibilisation « La France en Bleu »** en habillant la mairie de bleu. Cette action symbolique vise à témoigner de la **solidarité envers les personnes touchées par la fibromyalgie**.

Les habitants qui le souhaitent sont également invités à décorer leur espace privé en bleu afin de soutenir cette initiative.

👉 Pour plus d'informations sur le site de l'AFV Association Fibromyalgie Vendée : <https://www.fibromyalgie85.fr/fibromyalgie/>

### **Renouvellement du CCAS de Bournezeau et Saint Vincent Puymaufrais – Appel à candidatures**

Suite aux élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bournezeau et Saint-Vincent-Puymaufrais est renouvelé. Les associations locales œuvrant dans les domaines de l'insertion, du handicap, des personnes âgées ou de la famille sont invitées à proposer des représentants pour siéger au Conseil d'administration. Les candidatures devront être adressées au Maire **avant le 6 mai 2026**.

👉 Informations complémentaires sur [le site de la Commune](#) ou auprès de Nelly FAURE, agent communal en charge des CCAS, par mail à [nelly.faure@bournezeau.fr](mailto:nelly.faure@bournezeau.fr) ou par téléphone au 02.51.40.71.29.

## **POUR RAPPEL**

---

### **Initiation vélo électrique**

**Vous avez 60 ans et vous avez envie de tester le vélo à assistance électrique ?** La Communauté de Communes vous propose des séances d'initiation encadrées pour découvrir le VAE en toute sécurité !

Pendant 3h, profitez de l'accompagnement d'un éducateur sportif :

- . 30 min pour comprendre la réglementation
- . 1h de pratique en milieu sécurisé
- . 1h30 de balade en conditions réelles

Objectifs : prendre confiance, tester avant d'acheter, et (re)découvrir le plaisir du vélo !

Avec ou sans votre vélo : du matériel peut être mis à disposition sur place.

 **Mardi 12 mai à Bournezeau, de 9h00 à 12h00**

Réservé aux + de 60 ans


Tarif : 5 € la séance

Inscription obligatoire : 02 51 94 40 23 / [contact@cc-paysdechantonnay.fr](mailto:contact@cc-paysdechantonnay.fr)

Places limitées, pensez à réserver rapidement !


## Seniors au Pays de Chantonnay

Le CIAS du Pays de Chantonnay propose tout au long de l'année de nombreuses activités dédiées aux personnes de 60 ans et plus, afin de favoriser le bien-être, la prévention santé et le lien social.

 **À noter : chaque mois, des dépistages visuels et auditifs gratuits sont organisés, réalisés par des professionnels qualifiés.**

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées jusqu'à juillet 2026, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

## Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation  dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

## Agenda

---



23/04/2026

### **Atelier scrapbooking**

organisé à la bibliothèque



25/04/2026

### **Nouveau court de tennis de Bournezeau**

Porte ouverte



26/04/2026

### **Cérémonie patriotique des victimes de la déportation**

organisée par la Commune



26/04/2026

## Conférence sur l'occupation et la résistance en Vendée

animée par Michel GAUTIER,



02/05/2026

## Concours de palets

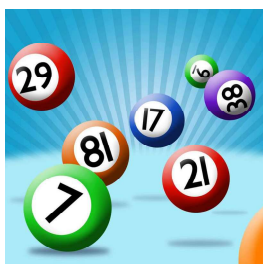
organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



02/05/2026

## Concours de pêche à la truite

organisé par la Société Amicale des Chasseurs



08/05/2026

## Loto

organisé par l'association du Club de l'amitié



08/05/2026

## Cérémonie patriotique anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

organisée par la Commune

---

*Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>*

Mairie de Bournezeau  
2 place de la Mairie  
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

### Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>